

MAIRIE
DE
BRENNILIS
FINISTÈRE

ARRÊTÉ

Code Postal : 29690

Tél. 98.99.61.07

Fax 98.99.67.67

Le Maire de la Commune de BRENNILIS,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 29 avril 1992 concernant le régime indemnitaire des agents territoriaux, et de l'ensemble du personnel permanent.



ARRÊTÉ

Article 1 : Mademoiselle PLASSARD Sylvie, Secrétaire de Mairie, percevra mensuellement à compter du 01.05.92, une indemnité forfaitaire égale à 8;33 % du salaire brut mensuel;

Article 2 : Les crédits nécessaires sont inscrits à la section fonctionnement , rubrique 61 "charges du personnel".

Fait à Brennilis le 15 février 1993.

Le Maire,

O. HERRY.

